

N/REF : 12/11/2025 14H26 C:000502 I:16285  
V/REF : 861605  
V/Email reçu le Mercredi 12/11/2025 à 14H26

**ESPACIL HABITAT**  
**Siege**  
**20 RUE GUY ROPARTZ**  
**CS 54221**  
**35042 RENNES CEDEX**

V/REF.IMM. 1522  
**IMMEUBLE** : JOHN S. WOOD -1522  
4BIS, RUE DU PONANT  
.  
35470 BAIN DE BRETAGNE

Rennes, le

11 Décembre 2025

**Référence Marché:** Electricité-Lot5 Breti.Ouest  
**LOCALISATION** : 4 BIS RUE DU PONANT - PASS CHANTIER  
**MOTIF** : PLUS D'ECLAIRAGE DANS LE LOCAL POUBELLES, LES NEONS NOUVELLE  
GENERATIONS NE SEMBLENT PAS ADAPTÉS ET L'ENTREPRISE EN CHARGE DE  
L'ENTRETIEN DE L'IMMEUBLE N'ARRIVE PAS A REMPLACER CE DERNIER  
**Donneur d'ordre** : M. G. QUINTIN

=====

**NATURE DE L'INTERVENTION :**

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 14/11  
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL  
TENTATIVE D'ACCES AU LOCAL POUBELLES : LOCAL FERMÉ A CLÉ ET BADGE  
NON FONCTIONNEL  
INTERVENTION A REPLANIFIER

INTERVENTION DU 02/12  
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL  
CONTROLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES  
CONSTAT : DEUX TUBES LED HS, A REMPLACER  
PRISE DE RÉFÉRENCES ET COMMANDE  
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 09/12  
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL  
MISE HORS TENSION  
REPLACEMENT DES DEUX TUBES LED  
FERMETURE DU CACHE TUBE LED  
REMISE SOUS TENSION  
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT  
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

MG LCOMPTER Email envoyé le 09/12/25 a 11H04 M. G. QUINTIN

MG LGESTION Email envoyé le 26/11/25 a 15H32 M. G. QUINTIN

MG LGESTION Email envoyé le 14/11/25 a 10H42 M. G. QUINTIN

AURIEZ VOUS DES ACCES AU LOCAL POUBELLE DISPONIBLE EN AGENCE AFIN  
QUE NOUS PUISSIONS INTERVENIR ?  
NOUS VOUS REMERCIONS PAR AVANCE POUR VOTRE RETOUR

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et  
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.  
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.  
Vérification et contrôle de la bonne exécution.  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix  
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| =====                    |                                   |      |         |        |
|--------------------------|-----------------------------------|------|---------|--------|
| Quantité                 | Heures - Suppléments - Descriptif | N°BT | P.U. HT |        |
| 1,00                     | 2.1-Ff Vérif.Instal.électrique    | 2    | 96,77   | 96,77  |
| 2,00                     | 2.1.1-Rempl.Tube(s) néon          | 3    | 49,33   | 98,66  |
| TOTAL H.T. ....          |                                   |      |         | 195,43 |
| T.V.A. a 10,00% .....    |                                   |      |         | 19,54  |
| TOTAL T.T.C. ....En EURO |                                   |      |         | 214,97 |

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

**Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.